

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des arrêtés du maire du 7 octobre 2024

N° 2024/37

Arrêté de voirie portant permis de stationnement

Le maire de la commune de Mézières-sous-Lavardin,

Vu le projet d'aménagement routier sur la route de Conlie (RD 75), de l'intersection avec la route de Beaumont jusqu'à l'intersection avec la route de Neuvillalais ;

Considérant l'intérêt d'effectuer un test de la configuration envisagée après travaux, par l'implantation de mobilier de chantier matérialisant les aménagements projetés ;

Vu le plan du projet, du 24/11/2023, réalisé par l'ATESART pour la maîtrise d'ouvrage portée par la commune de Mézières-sous-Lavardin ;

Vu le Code de la voirie routière, notamment les articles L113-2, L115-1

Vu le Code de la route, notamment les articles L411-1 à L411-7 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2213-1 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2125-1 à L2125-6 ;

Vu le Code pénal, notamment les articles R644-2 à R644-2-1 ;

Vu l'état des lieux ;

Arrête

Article 1 – autorisation

Sur la route de Conlie (RD 75), de l'intersection avec la route de Beaumont jusqu'à l'intersection avec la route de Neuvillalais, la commune de Mézières-sous-Lavardin est autorisée à implanter du mobilier de chantier tel que panneaux de chantier lestés, cônes et plots de signalisation.

Leur implantation correspondra aux aménagements projetés dans le plan de l'ATESART susvisé et annexé au présent arrêté.

Article 2 – délais de prescription

Cet arrêté prendra effet du 7 octobre 2024 au 10 janvier 2025.

Article 3 – recours

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à Mézières-sous-Lavardin,

Le 7 octobre 2024

Le maire,
Killian Trucas



Diffusion :

- Site internet communal
- Agence technique départementale nord
- Gendarmerie nationale

Aménagements de sécurité
Route de Conlie (RD75)
MEZIERES SOUS LAVARDIN

VUE EN PLAN

ATESART
Agence des Territoires de la Sarthe
5 rue Joseph Marie Jacquard
72 100 LE MANS
Tél. : 02.43.54.73.44
Courriel : atesart@laposte.net

Date	Echelle	Format du plan	Chargé d'opération	Projeteur
A	13/06/2023	1ère version		Pottier P
B	10/07/2023	Modification suite remarques conseil municipal		Pottier P
C	24/11/2023	Modification suite remarques conseil municipal		Pottier P

Légende

- Bordures existantes
- Bordures T2
- Bordures T1 à 0cm
- Trace anciennes bordures
- Enrobé BB 0/6 ou BBSG 0/10
- Pavés béton avec joint engazonné
- Terre végétale

